

Association des Œuvres Scolaires
2, rue des Prémontrés 67500 HAGUENAU
Gestionnaire du Centre de Classes Musicales
De la Hoube

Haguenau, le 3 juin 2015

Monsieur le Président du Conseil Départemental

Objet : Subventions aux classes de découverte

C'est avec une réelle stupeur que nous avons appris que le nouveau Conseil Départemental a supprimé lors de sa séance du 24 avril, les subventions allouées aux enfants partant en classe de découverte. Certes, depuis quelques semaines, des rumeurs concernant cette éventualité, que personne n'osait envisager, circulaient. Et finalement, c'est avec beaucoup de difficultés que nous en avons eu la confirmation alors que le planning 2015-2016 est en pleine élaboration et les collègues intéressés en pleine interrogation. Cette nouvelle est d'une extrême gravité pour les quelques centres qui subsistent encore et cela pour maintes raisons.

Comme vous le savez, la classe de découverte est une vraie chance pour les enfants de nos écoles élémentaires et un réel facteur d'intégration et d'épanouissement. Elle permet notamment aux enfants issus des milieux moins favorisés, grâce à son coût acceptable (les subventions y sont pour beaucoup) de s'épanouir grâce à la musique, les activités nature, le sport...Ce sont les premiers perdants de cette décision. *A titre indicatif : le tarif 2014-15 pour les classes musicales était de 215 euros pour 5 jours, soit environ 130€ en moyenne, subventions déduites.*

Par ailleurs, les centres restants ont beaucoup investi dans les infrastructures ces dernières années pour améliorer les conditions d'accueil et sécuritaires. Le département les avait aidés par l'octroi de subventions d'investissement. J'ajouterai que la ville de Haguenau y a également participé à hauteur de 15% pour l'AOS de Haguenau.

Enfin, il y a le problème des équipes d'intendance et d'animation. Si nos centres n'arrivent plus à compléter les séjours où les prix sont calculés au plus juste, il faudra très vite licencier du personnel au risque de tout désorganiser. A titre d'exemple, nous avons 9 salariés sans compter les emplois induits. Par ailleurs nous serions aujourd'hui dans l'incapacité de payer les indemnités de licenciement.

Je me permets encore d'ajouter que dans notre cas, tous les responsables de la maison, des activités, des travaux et du personnel travaillent bénévolement et souvent depuis de très longues années.

Nous comprenons que des économies sont nécessaires mais l'épanouissement et l'intégration de nos enfants pourraient être des facteurs prioritaires. Aussi, sollicitons-nous une entrevue avec vous, Monsieur le Président, en espérant que le Conseil Départemental puisse reconsidérer sa position.

D'avance, nous vous en remercions vivement.

Veillez agréer, Monsieur le Président du Conseil régional, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président : Richard Weltzer

Les responsables des Aliziers : Marie-Th. Straub

Joseph Walther